

EPREUVE ORALE –EAF- SERIES TECHNOLOGIQUES ET GENERALE

	EXCELLENT ←←←←←.....→→→→ INSUFFISANT		
LECTURE DU TEXTE 2 points	Lecture claire et articulée, respectant la ponctuation et les liaisons principales. Lecture adressée.	Lecture audible et claire, mais inégale.	Lecture peu audible, qui ne permet pas de comprendre correctement le texte.
	Lecture rythmée et expressive, qui témoigne d'une compréhension du texte et qui tend vers l'interprétation.	Lecture qui traduit une compréhension globalement satisfaisante du texte, sans beaucoup d'expressivité.	Rythme inadapté, lecture qui traduit la difficulté de compréhension du texte par le candidat.
EXPLICATION LINEAIRE 8 points	Mise en évidence d'un enjeu de lecture pertinent, qui prend en compte l'ensemble du texte, y compris dans ses dimensions implicites principales.	Identification d'un enjeu de lecture adapté, qui prend en compte le texte de manière partielle.	Enjeu de lecture non adapté au texte.
	Compréhension fine du texte. Mise en évidence des mouvements ou des unités de sens du texte.	Compréhension littérale maîtrisée, y compris de l'implicite s'il fonde le sens du texte (par exemple texte ironique). Mise en évidence de la progression du texte ou de ses unités de sens.	Compréhension du texte insuffisante voire inexistante.
	Interprétation littéraire qui rend compte d'une appropriation personnelle de l'élève, qui se fonde sur l'analyse de faits littéraires précis (procédés d'écriture, références culturelles, ...).	Explication fondée sur la paraphrase et sur des éléments d'interprétation recevables.	Absence d'analyse du texte. Énumération de procédés sans analyse
	Organisation linéaire qui suit le ou les mouvement(s) du texte en opérant des choix fondés en lien avec l'enjeu mis en évidence.	Organisation du propos ne rend compte que partiellement des mouvements du texte ou de la succession des unités de sens	Propos décousu, remarques ponctuelles...
	Expression du candidat correcte, mobilisant un lexique d'analyse littéraire. Prise en compte de l'interlocuteur, engagement du candidat dans son propos.	Expression qui peut être maladroite ou imprécise mais manifeste une volonté de communication et d'engagement.	Expression confuse, incohérente, incorrecte.
QUESTION DE GRAMMAIRE 2 points	Analyse syntaxique qui répond à la question posée Réponse juste qui mobilise un lexique grammatical pertinent.	Analyse syntaxique qui permet de répondre partiellement à la question posée. Réponse qui mobilise un lexique grammatical parfois imprécis.	Analyse syntaxique inexistante, absence de connaissances grammaticales.

<p>PRESENTATION DE L'ŒUVRE CHOISIE PAR LE CANDIDAT ET ENTRETIEN</p> <p>8 points</p>	Présentation convaincante du choix de l'œuvre retenue, qui rend compte d'une lecture personnelle.	Présentation du choix de l'œuvre retenue qui ne montre pas suffisamment l'implication du lecteur.	Présentation qui prend la forme d'un exposé de connaissances sans engagement personnel. Choix de l'œuvre non justifié.
	Dialogue avec l'examineur : prise en compte des questions posées, capacité à enrichir les réponses, à nuancer son propos	Entretien dans lequel le candidat ne développe pas suffisamment ses réponses.	Le candidat éprouve des difficultés à entrer dans l'échange : réponses trop brèves, vagues ou allusives, ou témoignant d'une méconnaissance de l'œuvre
	Appropriation globale de l'œuvre. Échange qui témoigne d'une lecture authentique de l'œuvre: expression de jugements personnels, capacité à s'appuyer sur des extraits précis ; éventuellement mise en relation avec d'autres œuvres ou d'autres champs artistiques.	Le candidat connaît globalement l'œuvre, peut en évoquer certains aspects ou passages sans toutefois parvenir toujours à rendre compte d'un jugement personnel.	L'œuvre est mal connue ou pas connue. Absence de jugement personnel.
	Expression du candidat correcte.	Expression qui peut être maladroite.	Expression incorrecte, confuse ou incohérente.